



www.ccbrianconnais.fr

DELIBERATION
N°2017- 13 du 28 mars 2017

**OBJET - AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET DES
CREDITS DE PAIEMENT (AP / CP) 2017**

Rapporteur : M. FONS

Annexe : AP / CP

Le 28 mars 2017 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 22 mars 2017 en la salle du Conseil, Les Cordeliers. La présidence de séance est assurée par M. Guy HERMITTE sauf pour la délibération n°2017-9.

Nombre de conseillers en exercice : 36

Présents : 24 de la délibération 2017-7 à 2017-8
23 pour la délibération 2017-9
26 de la délibération 2017-10 à 2017-14
24 pour les délibérations 2017-15 et 2017-16
23 pour la délibération 2017-17
24 pour les délibérations 2017-18 et 2017-19
25 de la délibération 2017-20 à 2017-27

Nombre de pouvoirs : 8 pour les délibérations n°2017-7 à 2017-9
6 de la délibération n°2017-10 à 2017-27

M. Thierry BOUCHIÉ est nommé secrétaire de séance.

Etaient présents : M. Gérard FROMM, Mme Francine DAERDEN, M. Éric PEYTHIEU (de la délibération n°2017-7 à 2017-14), M. Maurice DUFOUR, M. Yvon AIGUIER, M. Bruno DAVANTURE, Mme Marie MARCHELLO (de la délibération n°2017-10 à 2017-14 et de la n°2017-18 à 2017-27), Mme Renée PETELET, M. Mohamed DJEFFAL (de la délibération n°2017-7 à 2017-16 et 2017-20 à 2017-27), Mme Claude JIMENEZ (à partir de la délibération n°2017-10), M. Bruno MONIER, Mme Catherine MUHLACH, M. Jean-Franck VIOUJAS, M. Jean-Pierre SEVREZ, Mme Anne-Marie FORGEOUX, M. Roger GUGLIOMETTI, M. Guy HERMITTE, M. Jean-Louis CHEVALIER, M. Pierre LEROY, Mme Catherine BLANCHARD, Mme Martine ALYRE, M. Philippe MICHELON, M. Thierry BOUCHIÉ, M. Olivier FONS, M. Sébastien FINE, Mme Patricia ARNAUD.

Avaient donné pouvoir : Mme Nicole GUERIN à M. Yvon AIGUIER
Mme Catherine GUIGLI à Mme Francine DAERDEN
Mme Fanny BOVETTO à M. Mohamed DJEFFAL
M. Gilles MARTINEZ à M. Bruno DAVANTURE
Mme Marie MARCHELLO à M. Gérard FROMM (pour les délibérations 2017-7 à 9),
Mme Claude JIMENEZ à M. Maurice DUFOUR (pour les délibérations 2017-7 à 9),
M. Romain GRYZKA à Mme Catherine MUHLACH
M. Nicolas GALLIANO à Mme Catherine BLANCHARD

Vu les articles L 2311 – 3 et R 2311 – 9 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le décret 97-175 du 20 février 1997,

Vu la nomenclature M 14,

Vu la délibération n°2011-13 du 29 mars 2011, relative à la mise en place des AP/CP au sein de la Collectivité,

Vu la délibération n°2011-14 du 29 mars 2011, relative aux Autorisations de Programme et Crédits de Paiement 2011,

Vu la délibération n°2011-68 du 4 octobre 2011, relative à la modification des AP/CP pour l'année 2011,

Vu les délibérations n°2012-27 du 10 avril 2012 et n°2012-127 du 2 octobre 2012, relatives à des modifications des AP/CP pour l'année 2012,

Vu les délibérations n°2013-027 du 19 mars 2013, n°2013-081 du 9 juillet 2013 et n°2013-139 du 10 décembre 2013, relatives à des modifications, suppression et création des AP/CP pour l'année 2013,

Vu les délibérations n°2014-03 du 13 février 2014 et n°2014-116 du 2 décembre 2014, relatives à des modifications des AP/CP pour l'année 2014,

Vu la délibération n°2015-15 du 4 mars 2015, relative à la mise à jour des AP/CP pour l'année 2015,

Vu les délibérations n°2016-04 du 19 janvier 2016 et n°2016-09 du 22 mars 2016, relatives à la mise à jour des AP/CP pour l'année 2016,

Vu l'avis favorable de la Commission Administration Générale et Finances en date du 9 mars 2017,

Vu l'avis favorable du Bureau en date du 13 mars 2017,

Vu l'annexe à la présente délibération détaillant les AP/CP faisant l'objet de la présente délibération,

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- Dit qu'il convient de procéder à la clôture des AP/CP suivantes comme proposé en annexe :
 - AP n°2011-03 : crèche de la Meije
 - AP n°2011-05 : CRSD Berwick Très Haut Débit
 - AP n°2013-06 : CRSD Berwick Tranche 2

- Dit qu'il est nécessaire de modifier les Autorisations de Programme et les Crédits de Paiement des AP/CP comme proposé en annexe pour :
 - AP n°2011-02 : CRSD Berwick Pépinières
 - AP n°2013-07 : Maison de la Géologie
 - AP n°2013-08 : Pôle Social de Villard Saint Pancrace
 - AP n°2013-09 : SCOT
 - AP n°2016-02 : CIS Pays de la Meije
 - AP n°2016-03 : Aire d'accueil des Gens du Voyage
 - AP n°2016-04 : Points Apports OM
 - AP n°2016-05 : Accessibilité et amélioration des performances énergétiques du bâtiment MJC/Conservatoire
 - AP n°2016-01 : Rénovation du théâtre du Briançonnais

- Dit qu'il est nécessaire de créer les Autorisations de Programme suivantes comme proposé en annexe :
 - AP n°2017-01 : Eau Pluviale
 - AP n°2017-02 : Réhabilitation du Pilon
 - AP n°2017-03 : Gemapi
- Dit que les Crédits de Paiement ont été inscrits dans le Budget Primitif 2017 du budget Général,
- Autorise les reports des Crédits de Paiement sur l'année N+1 automatiquement.

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme
Le 1^{er} vice-président,
Président par intérim,

Guy HERMITTE.



Date affichage : 10 AVR. 2017